VILLEBON AVEC VOUS

La double ambition du Plan Climat Villebon : relever les défis du changement climatique et vivifier la démocratie locale

La préservation de l'environnement s'est durablement imposée comme l'une des premières attentes des citoyens et l'une des principales urgences auxquelles doivent faire face les politiques publiques.

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre de nos bâtiments et de nos véhicules, protéger la biodiversité, réduire les gaspillages, recycler nos déchets, rendre nos villes plus résilientes face à des épisodes météorologiques de plus en plus violents et fréquents... À ces défis globaux auxquels tous les pays du monde sont confrontés, les solutions sont, pour l'essentiel, locales. Elles peuvent et doivent donc être conçues et réalisées par les collectivités territoriales, au plus près des habitants et en concertation avec eux.

À Villebon-sur-Yvette, l'équipe municipale a depuis longtemps érigé l'environnement et le développement durable comme l'une de ses principales priorités.

Rien que sur la précédente mandature [2014-2020], de nombreuses actions ont été mises en œuvre : rénovation d'équipements publics pour en faire des bâtiments à faible consommation (gymnases Mermoz et Terray, crèche des Casseaux, Maison de l'Enfance et de la Famille, Hôtel de Ville...), maillage de la commune par des voies de circulation douce, modernisation de l'éclairage public, acquisition de véhicules propres dans la flotte communale, plantations annuelles d'arbres d'espèces nobles et adaptées au terroir, amélioration du fleurissement écoresponsable de la ville, création d'une aide à l'acquisition de vélos électriques en partenariat avec une entreprise d'insertion, incitations au développement et à l'utilisation des transports en commun, mise en œuvre d'un plan de mise en accessibilité des voiries et des équipements...

Conformément à ses engagements lors de la dernière campagne électorale, l'équipe municipale poursuivra et amplifiera ces actions, dans le cadre du Plan Climat Villebon.

Le Plan Climat Villebon sera une déclinaison du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui a été voté en juin 2019 par notre intercommunalité, la Communauté Paris-Saclay. Il comporte 4 axes afin de répondre. à l'échelle de la commune, aux grands défis globaux posés par le changement climatique : réduire la consommation d'énergie des logements et du patrimoine communal; se déplacer mieux ; préserver nos milieux naturels, reconquérir la biodiversité et aménager durablement ; développer une économie circulaire et éduquer à une consommation plus vertueuse. Chacun de ces 4 axes se déclinera, durant tout le mandat 2020-2026. en une multitude d'actions très concrètes.

Certaines de ces actions s'inscriront dans la continuité de ce qui a été déjà engagé : poursuivre la rénovation des bâtiments communaux et le remplacement de l'éclairage public par des Leds, augmenter la part de véhicules propres dans la flotte communale, renforcer le maillage des transports en commun, étendre les permis de végétaliser sur les espaces publics, poursuivre la politique d'acquisition par la Ville de parcelles enclavées partout dans la commune afin de les classer en zones naturelles inconstructibles et à créer ainsi des espaces protégés de la bétonisation, poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire...

Beaucoup d'actions nouvelles seront à définir : élaborer un Plan Vélo, un Plan Trottoirs, sensibiliser les habitants à l'Atlas de la Biodiversité Communale, au jardinage sans phytosanitaire, à la réduction de leurs déchets, supprimer le plastique dans les restaurants scolaires et municipaux, y favoriser l'approvisionnement en produits locaux, mettre en œuvre une filière de réemploi des livres et documents obsolètes, et bien plus encore...

Ces actions bouleverseront certaines de nos habitudes et nécessiteront parfois de lourds investissements publics. Elles sont donc l'affaire de tous les Villebonnais.

C'est pourquoi le Plan Climat Villebon sera co-construit avec les habitants, dans le cadre d'une démarche de démocratie participative. Un comité de citoyens sera constitué au début de l'année 2021 et sera ouvert à tous les Villebonnais souhaitant s'y impliquer. Ce comité citoyen aura la charge de se réunir plusieurs fois par an pour débattre et valider les actions qui auront été, en amont, élaborées par des comités de projet (un pour chacun des 4 axes du Plan) rassemblant eux-mêmes plusieurs groupes de travail (un par action) puis pré-validées par un comité de pilotage. Ces comités et groupes seront composés, selon les sujets, d'élus, d'agents communaux, d'associatifs, de professionnels des secteurs concernés et de citoyens intéressés. Les décisions validées par le Comité citoyen seront ensuite ratifiées par le Conseil municipal puis mises en œuvre par la Ville.

Relever les défis du changement climatique tout en vivifiant la démocratie locale, telle est la double ambition du Plan Climat Villebon.

Dominique Fontenaille, Victor Da Silva, Nathalie Plumail, Patrick Batoufflet, Michèle Boulanger, Romain Millard, Dominique Rousseau, Patrick Faure, Olivia Lucas, Mohamed Dehbi, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehoussel, Sabrina Dbili, David Polizzi, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Dominique Forcade, Jacques Fantou, Fabienne Calandroni, Gautier Dekerle, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi. www.villebonavecvous.net